

UNIE ET INFLUENTE, L'UFA AVANCE



L'Assemblée Générale 2025 de l'Union Française des amateurs d'Armes s'est tenue au musée de l'Empéri de Salon-de-Provence, sous le signe du dialogue et du rayonnement. Le lendemain, l'UFA a reçu ses délégués dans le cadre de son Université d'Automne.

PAR JEAN JACQUES BUIGNÉ FONDATEUR DE L'UFA

ET JEAN-PIERRE BASTIÉ PRÉSIDENT DE L'UFA



L'UFA a officiellement remis un fusil MAS 36, premier modèle, neutralisé selon les anciennes normes et donc toujours classé en catégorie C. Le maire Nicolas Isnard a déclaré : « C'est une pièce remarquable qui a été offerte ce matin au Musée de l'Empéri par le président de l'Union Française des amateurs d'Armes. Ce fusil MAS 36, qui a équipé l'armée française, demeure une arme emblématique de notre histoire. Grâce à ce don, le Musée de l'Empéri voit ses collections déjà exceptionnelles encore enrichies, pour le plus grand plaisir des passionnés d'histoire militaire. » Sur notre photo de gauche à droite : Robert Dagorne, président d'honneur de l'UFA, Thierry de Villeneuve La Colette trésorier, Jean-Jacques Buigné fondateur, Jean Pierre Bastié président, Nicolas Isnard maire de Salon-de-Provence, Jérôme Croyet, chargé des collections du musée, Jean-François Steinbach, conseiller municipal délégué au patrimoine, Hugues Senger, président de la FFTir.

Le 11 octobre dernier, l'Union Française des amateurs d'Armes (UFA) a tenu son Assemblée Générale annuelle dans le cadre prestigieux du musée de l'Empéri à Salon-de-Provence, symbole du patrimoine militaire français. L'événement a rassemblé de nombreux adhérents venus de toute la France, ainsi que Hugues Senger, président de la Fédération Française de Tir (FFTir), invité d'honneur de cette édition 2025.

Jean-Pierre Bastié, président de l'UFA, a ouvert la séance en saluant la progression constante du nombre d'adhérents. L'UFA représente

aujourd'hui un réseau élargi de plus de 75 000 personnes, incluant collectionneurs, clubs de tir, associations et sociétés de chasse.

Une assemblée tournée vers l'action

Après la vérification des pouvoirs et l'adoption à l'unanimité du rapport moral, le président a rappelé la richesse des actions menées en 2024-2025 :

- interventions auprès du SCAE avec la remise de 13 dossiers, notamment un sur le classement des Remington Derringer ;
- mobilisation pour les amateurs d'armes à poudre noire ;

- travaux sur la classification des armes blanches ;

- rencontres pédagogiques avec les armuriers en formation à Saint-Étienne ;

- participation au congrès de la FESAC à Liège ;

- échanges renforcés avec la FFTir et les autorités nationales.

L'UFA demeure également engagée dans deux recours européens majeurs – devant la Cour de Justice de l'UE et la Cour Européenne des Droits de l'Homme – visant à défendre les droits des détenteurs face aux réglementations restrictives qui impactent lourdement leur patrimoine financier.



Les adhérents se sont réunis dans une des salles du musée, et les débats ont été suivis en direct par visioconférence.

Missions au cœur de l'expertise de l'UFA

Agréée par le ministère de l'Intérieur, l'UFA continue d'assurer la délivrance des attestations de collectionneur : depuis 2019, 370 attestations ont été émises, dont 71 sur le dernier exercice. L'association recherche par ailleurs de nouveaux bénévoles pour accompagner cette mission essentielle.

Côté formation, l'UFA joue un rôle clé dans la création du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) dédié aux marchands d'armes anciennes et aux commissaires-priseurs. Le dispositif, fruit de deux années de travail, devrait entrer en vigueur début 2026, sous gestion de la FEPAM, avec des contenus pédagogiques sur les armes anciennes, conçus et animés par l'UFA.

Un réseau d'influence en expansion

L'année a aussi confirmé la montée en puissance de l'UFA sur la scène européenne. Active au sein de la FESAC, où Michael Magi siège au bureau, l'association entretient des relations suivies avec le SCAE, la FEPAM, le SNAFAM et la Chambre syndicale de l'armurerie. Dans une logique de valorisation du patrimoine, les liens se sont également renforcés avec plusieurs musées de référence : Saint-Étienne, l'Empéri et Montauban.

Le rapprochement avec la FFTir illustre cette dynamique : la présence de son président, Hugues Senger, à l'AG, a symbolisé une union retrouvée entre tireurs et collectionneurs, unis pour la défense commune des pratiquants responsables.



Après des travaux de grande ampleur, le château de l'Empéri de Salon-de-Provence ouvre en 1976 sa première salle, début de l'installation de la collection des frères Brunon.



Après l'AGO, le président de la FFTir Hugues Senger est entouré par Jean-Jacques Buigné fondateur, Jean-Pierre Bastié président, Arthur Andrikian secrétaire et Michaël Magi vice-président.

Présence forte sur le terrain

L'UFA a participé à une trentaine de bourses et salons au cours de l'année, confirmant sa proximité avec les collectionneurs.

Son site internet demeure un pilier de communication, avec 89 000 visites mensuelles et 1,8 million de pages vues sur l'année.

La présence numérique reste solide, soutenue par une croissance sur les réseaux sociaux : + 418 abonnés sur LinkedIn, une activité soutenue sur Facebook et Instagram, et plusieurs participations vidéo externes sur YouTube.

Des projets ambitieux pour 2026

L'UFA prépare activement les grands dossiers à venir :

- suivi des déclassements d'armes ;
- reconnaissance d'intérêt général ;
- présence au Game Fair ;
- développement d'un « Qui est qui » en ligne et d'une application de classement,
- lancement du Club UFA ;
- participation à Tir Expo 2026 ;
- le suivi de nos 13 dossiers remis au SCAE ;
- publication du Manifeste de l'UFA.

L'association, qui voit son équipe s'élargir, confirme ainsi sa volonté d'allier expertise, pédagogie et défense des libertés et du patrimoine.

Une gestion saine

Le rapport financier témoigne d'une gestion à la fois rigoureuse et équilibrée. Malgré les dépenses exceptionnelles engagées pour l'organisation du colloque « Armes et patrimoine » en octobre 2024, l'exercice se clôture sur un excédent.

L'Assemblée a également validé à l'unanimité l'intégration de quatre nouveaux membres au Conseil d'administration, venus remplacer les administrateurs démissionnaires.

Les débats, particulièrement riches et suivis avec attention, tant en présentiel qu'en visioconférence, ont porté sur plusieurs sujets d'actualité : le transport des armes de catégorie D, leur

classification, l'interopérabilité entre les systèmes SIA et Eden, ainsi que la directive européenne relative aux armes incomplètes ou fabriquées en impression 3D.

Un objectif ambitieux

En 2026, l'UFA vise les 80000 personnes représentées. Forte de sa légitimité institutionnelle et de son réseau d'experts, l'UFA confirme

son rôle de représentant majeur du monde des armes de loisir en France et en Europe. Avec une stratégie claire, une gouvernance

solide et un dialogue constant avec les institutions, elle s'impose plus que jamais comme le porte-voix des sportifs et des passionnés de patrimoine armurier. ■

L'UFA a publié sur son site
www.armes-ufa.com
l'article (numéro 3698)

« musée de l'Emperi, la quintessence
de la collection Militaria en France »
de Paul Villatoux.

L'UNIVERSITÉ DE L'UFA

Pour sa première édition, l'Université d'automne de l'UFA a remporté un franc succès. Près d'une trentaine de délégués, venus de toute la France, y ont participé. Cette rencontre avait pour objectif de les former aux problématiques concrètes du terrain, afin de renforcer leur efficacité dans la représentation de l'UFA et leur accompagnement des amateurs d'armes.



Le fondateur Jean-Jacques Buigné a évoqué les difficultés rencontrées dans la catégorisation des armes, soulignant qu'il est parfois facile de se tromper sans pouvoir examiner l'arme physiquement.

Le programme, particulièrement dense, n'a pas permis d'aborder l'ensemble des sujets prévus. Cela démontre toute l'utilité de cette Université d'automne, tant les thématiques à traiter sont nombreuses, et renforce notre motivation à en organiser une nouvelle édition.

Nous nous sommes d'abord centrés sur l'identification des armes et leur classement puis sur la problématique des répliques d'armes à poudre noire, classées suivant leur conformité aux modèles d'origine. Mais la plus grande partie de la matinée a été consacrée au FINIADA, comment les détenteurs d'armes peuvent y entrer et comment en sortir.

Les sujets ont été présentés par Jean-Jacques Buigné, Jean-Pierre Bastié et Michaël Magi.



Tout au long de la matinée, les délégués sont restés attentifs et curieux, multipliant les questions — tout en regrettant que le temps ait filé si vite.

En vous rendant sur la page d'accueil du site www.armes-ufa.com, vous aurez accès aux coordonnées du délégué le plus proche de chez vous.



Les nombreux échanges avec les délégués ont permis d'éclaircir plusieurs points complexes de la réglementation. L'objectif principal du bureau — renforcer les compétences des délégués — a été pleinement atteint. Ces derniers sont désormais les interlocuteurs privilégiés des membres en quête d'informations. ■

BULLETIN D'ADHESION & D'ABONNEMENT 2026

Êtes-vous : ☐ Tireur ☐ chasseur ☐ collectionneur ☐ reconstitueur ☐ simple amateur

U.F.A. : BP 55122 - 31504 TOULOUSE CEDEX 5

E-mail : jjbuigne@armes-ufa.com - Questions relatives aux adhésions : secretariat@armes-ufa.com

Nom (En majuscules) : Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Pays :

E-mail :

Tél : --- / --- / --- / --- / --- Mobile : --- / --- / --- / --- / ---

Adhésion famille : nombre de personnes concernées à la même adresse ou même nom (2 ou 3 maximum).

Préciser nom et prénom

Pour l'année 2026
j'adhère et je m'abonne à :

	Membre actif	30 €
	Membre de Soutien	40 €
	Membre bienfaiteur	100 €
	Frais de dossier	
	carte de collectionneur	60 €
ACTION (6 n°)	40 € (-6 €)	34 €
2 ans (12 n°)	76 € (-12 €)	64 €
GAZETTE DES ARMES (11 n°)	69 € (-9 €)	60 €
2 ans (22 n°)	137 € (-18 €)	119 €

Supplément de 10 € pour les autres pays par voie de surface, 1 ou 2 ans.

Pour Gazette ou Action. 10 €

Totaux adhésions & abonnements :

Numéraire * Chèque * Banque ----- / N° -----

Il faut être adhérent pour bénéficier des abonnements et de la carte de collectionneur

CANADA

Rachat d'armes : un projet pilote contesté. Ottawa va lancer un projet pilote de rachat d'armes à feu interdites. Les propriétaires pourront remettre leurs armes illégales à la police régionale via un portail en ligne, en échange d'une indemnisation financière. Les détenteurs dénoncent une initiative «inefficace» et assimilée à une confiscation.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Lors d'une visite, le directeur du FBI a offert à des responsables locaux des répliques de pistolets imprimés en 3D, jugées illégales selon la loi néo-zélandaise. Ces objets, potentiellement modifiables pour devenir fonctionnels, ont été confisqués et détruits par la police. Aucune poursuite n'est envisagée contre le responsable américain. L'affaire intervient alors que la Nouvelle-Zélande applique une législation stricte sur les armes depuis l'attentat de Christchurch en 2019.

BERETTA/HUMBERT

Le groupe italien Beretta prévoit de regrouper ses filiales françaises Humbert CTTS et ex-Ammotec France dans une nouvelle usine à Andrézieux-Bouthéon (Loire), dédiée aux armes de chasse et de tir sportif. Une enquête publique a été lancée. Le site, classé ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), doit voir le jour après dix à douze mois de travaux. L'ouverture est prévue pour l'été 2027.

FN BROWNING

Le groupe armurier FN Browning a finalisé le rachat de l'entreprise française Sofisport, leader mondial des cartouches de chasse et de tir sportif. L'ensemble affiche un chiffre d'affaires combiné de 1,3 milliard d'euros. Les sites de Sofisport, présents dans plusieurs pays, viennent compléter l'implantation internationale de FN Browning. Le nouveau groupe comptera 4 100 employés répartis sur plus de 25 sites dans le monde.

www.armes-ufa.com